

GESVES Z périodique bimestriel de la commune

Octobre 2021 | 130









COLINET Christine 0476/87 19 42

LAMBION Cédrine 0497/72 76 33



INFIRMIERES INDEPENDANTES SOINS À DOMICILE

A la recherche d'infirmières à domicile 7 jours sur 7 dans les régions de Maizeret / Loyers / Mozet / Faulx-les-Tombes / Gesves

Une équipe dynamique et expérimentée à votre disposition pour tous types de soins. Toilette et hygiène. Injections. Soins de plaies simples et complexes. Bandages et pansements. Soins palliatifs.

N'hésitez pas à nous contacter...

Merci de votre confiance



Teuriste

0479/521189

Réalisations de bouquets et montages pour tous vos évènements

Commande par téléphone et via 🚮

Mestach Stéphanie







I E COMPTOIR DE L'OPTIQUE



085/23.51.47 170 rue de Ciney - 5350 Ohey

Ouvert du mardi au vendredi 10h-18h - Le samedi 10h-16h





STEPHANIE IMMO

Vendu dans votre région!



VOTRE AGENCE IMMO DE PROXIMITÉ







Exclusivité : Conditions avantageuses pour les Gesvois!

Contactez-nous!



Agent immobilier IPI 510.896 sbestephanie.immo +32 477 08 24 51 4 rue Monjoie à Gesves À l'écoute de vos attentes, nous vous proposons des solutions personnalisées et innovantes basées sur plus de 15 ans d'expérience dans le secteur immobilier et bancaire.

Résultat ? stephanie.immo se plie en 4 pour vous faire vivre une expérience enrichissante !



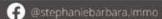
ECOUTE & PROXIMITE

PASSION & EFFICACITE

EXPERTISE IMMOBILIERE

ACCOMPAGNEMENT BANCAIRE

Contactez-nous pour une estimation gratuite!





Chers habitants de notre belle commune,

Un contexte sanitaire plus favorable et la progression du taux de vaccination nous ont permis ces dernières semaines de revivre d'excellents moments de convivialité. Après de nombreux mois d'arrêt forcé, notre commune a renoué avec ses traditionnelles (et nombreuses) manifestations : « comptoirs gesvois », journée du patrimoine, expo photos « regards de femmes », brocante, soupers, concerts, « rallye de la mémoire », semaine de la mobilité, kermesses, tournoi de pétanque, blind test, « place aux jeunes gesVOIX »,...

Les services communaux se mobilisent afin de permettre aux associations la mise en œuvre de leurs projets : location de salle, prêt de matériel, délivrance des arrêtés de police et des autorisations, montage des chapiteaux, publicité, ... nous soutenons avec beaucoup de plaisir ce mouvement de reprise !

Ces événements, vecteurs de partage et de rencontres, sont un excellent moyen de renforcer la cohésion sociale dans nos villages et nos quartiers. Merci aux services et aux bénévoles qui rendent tout cela possible!

Il se passe toujours quelque chose dans notre commune, ça fait du bien, profitons-en!

Le Collège communal

SOMMMAIRE

03 Editorial collégial

04 Population – Etat Civil

Etat-Civil

04 Environnement Agriculture & Energie

Des nouvelles du climat Trilles et clapotis Semaine de l'arbre Protec' eau CIPAN Jardin Nature et Biodiversité Conseils énergie Zéro déchet Bois de chauffage

09 Enseignement

Sorée - Classe flexible Envol – Triangle rouge

10 Petite Enfance et Jeunesse

Conseil Communal des Enfants Conseil Consultatifs des Jeunes Plaine de vacances Skateboard à Gesves Gesves Extra

13 Participation citoyenne

Gesves en photo

14 Culture

Wallon Expo biblio Fanny BASTIN Expo biblio Nadia BAEKE Les 100 ans des bibliothèques Exposition Poésies insoumises Rallye mémoire

17 Tourisme/Patrimoine

■ Balades patrimoniales – Sorée

21 Sport

Cours énéo Equipement défibrillateurs salles

21 Indépendant-PME

Promo Fairy Moove

22 CPAS vous informe

Permanences juridiques Repas à domicile Collaboration avec CAP Appel aux bénévoles FSA Fonds chauffage Eté solidaire Les outils d'animation Seniors & Vous Compagnons du Samson Rencontre intergénérationnelle au FSA

26 Police – Sécurité -

Mobilité

Semaine de la mobilité Identification des chiens et chats Panne éclairage public Arrêté de Police Déclaration évènement Sortez éclairé

27 Agenda associatif

Halloween
Think pink
Balade dominicale
Retour sur les évènements

29 Travaux

Travaux

30 Agenda communal

Permanence pension Marché de Noël Jeunes GesVoix Commémoration 11 novembre

31 Mais aussi....

Finances communales Relevé index AIEG Collecte jouets

31 Plan de Cohésion Sociale

Apéro solidaire au Marché de Noël Retour sur l'activité « donnerie »

32 Les services communaux vous informent

Battues dans les bois communaux « Plateforme » location de salle et déclaration évènement Vente de bois Le Conseil communal sur YouTube

34 Les groupes politiques ont la parole....

ECOLÓ GEM RPG Plus

ETAT CIVIL

Les naissances

Lola WINTQUIN, le 06/08/2021 (Faulx-les Tombes) Lou PHILIPPART, le 09/08/2021 (Faulx-les Tombes) Diana AKINCI, le 14/08/2021 (Haltinne) Marius THOAMS, le 17/08/2021 (Faulx-les Tombes) Liya LALI, le 21/08/2021 (Haltinne) Eliot DEVIGNE, le 23/08/2021 (Sorée) William THILL, le 04/09/2021 (Gesves) Lucie BONHOMME, le 07/09/2021 (Mozet)

Les mariages

Damien HUBERT et Céline VERMEYEN, le 24/08/2021 Corentin COURELLES et Véronique MILLER, le 11/09/2021 Alain DELFORGE et Patricia STASSIN, le 11/09/2021 Pascal LEVAQUE et Sophie DIDION, le 11/09/2021 Olivier GRANDJEAN et Morgane PAULUS, le 18/09/2021 Bruno JASSOGNE et Murielle PONSARD, le 18/09/2021

Les décès

Nicole PIROT, 72 ans, le 31/07/2021 (Assesse) Huguette VAN HAUTEGHEM, le 03/08/2021 (Haltinne) Jean-Louis FURNEMENT, le 04/08/2021 (Assesse) Christian SOYEUR, le 05/08/2021 (Faulx-les Tombes) Michel VANDEN HERREWEGHE, le 09/08/2021 (Mozet) Anne WARNIER, le 10/08/2021 (Sorée) Agnès DE GREIF, le 13/08/2021 (Haltinne) Norbert DEBATY, le 15/08/2021 (Tenneville) Amélie PIRON, le 19/08/2021 (Dinant) Eric LIBERT, le 19/08/2021(Mozet) Jacques HENARD, le 21/08/2021 (Havelange) Marguerite GODTS, le 23/08/2021 (Gesves) Henri LAHAUT, le 23/08/2021 (Namur) Cindy MAYEUX, le 25/08/2021 (Faulx-les-Tombes) Willy CARPENTIER, le 04/09/2021 (Faulx-les Tombes) Sylva THOMAS, le 04/09/2021 (Ohey) Christian HERCOT, le 09/09/2021 (Faulx-les Tombes) Léon MARCHAL, le 15/09/2021 (Gesves)

ENVIRONNEMENT AGRICULTURE ENERGIE

DES NOUVELLES DU CLIMAT A GESVES

A Gesves, chaque habitant émet en moyenne 6,88 tonnes de CO2 par an (tout secteur confondu). Ces émissions sont principalement liées au transport pour 44 % (soit 2,99 tonnes/an/habitant) et au logement pour 33 %.

Vu les dérèglements climatiques et le dernier rapport du GIEC, il est urgent d'agir. Les objectifs de réduction à l'horizon 2030 sont fixé à-55 %. Dès lors, la part de CO2 émise par les « transports » sur le territoire ne devra pas dépasser 1,35 tonnes /habitant/an.

COMMENT Y PARVENIR?

Repenser notre mobilité demande un changement dans nos habitudes qui paraît souvent insurmontable. Pourtant des alternatives existent aussi pour les communes rurales. Certaines se développent de manière structurelle dans notre commune, d'autres de manière informelle entre voisins.

Quelques pistes:

- Remplacer des petits trajets (moins de 5 kms) par la marche ou le vélo dont les infrastructures commencent à se développer dans la commune. Le vélo électrique permet de lisser les dénivelés de "nos tiges et chavées". La Région offre une prime pour l'achat d'un vélo (conditions: https://www.wallonie.be/fr/actualites/primes-lachat-dun-velo-ou-dun-kit-electrique-pour-les-trajets-domicile-travail),
- Utiliser les transports en commun: les lignes TEC 42 et 66 ainsi que la nouvelle ligne
 41 qui rejoint le centre de Gesves au centre de Namur en 40 min, samedi compris; le train vers Namur ou Ciney à partir des gares d'Assesse ou de Courrière, la gare de Courrière sera accessible à vélo grâce au ViciGal dans le courant de l'année 2023,
- **Covoiturer** (carpool.be et son application ComOn) permet aussi de mutualiser les coûts et de rencontrer ses voisins. Plus il y a d'inscrits, plus il y a d'opportunités...,
- **Pratiquer l'autopartage** (<u>cozywheels.be</u>) permet, dans un cadre sécurisé, de partager un véhicule entre voisins,

- ...

Si vous avez des idées de pistes à développer ou des expériences à partager, n'hésitez pas à les adresser à Eliabel HENNART : pollec@gesves.be







Oyez, Oyez, chers Gesvoises et Gesvois,

Après ces abondantes intempéries qui ont hélas laissé des traces pénibles pour un grand nombre, je vous retrouve pour vous inviter à respecter davantage Dame Nature en plantant un maximum de mes frères en bordure de vos jardins et de champs. Autant pour moi, ces déluges m'ont contrarié au point d'oublier de me présenter : je porte le nom latin de "Tilia", Tilleul. Un de mes frères est planté sur la place communale, ceinturé par un beau mur de pierre, et couvert à ses pieds de fleurs sauvages.



Les Celtes prétendaient que sous mes branches et dans mon ombre apparaissait la vérité, soufflée par les nymphes présentes dans mes ramures. Serait-ce la raison pour laquelle nos élus communaux m'ont planté à proximité de la maison communale! Mon bois fut même considéré, au Moyen Âge comme sacré; c'est ainsi



que de nombreuses sculptures de saints furent réalisées avec mon bois, appelé en l'occurrence "lignum sanctum" et nombre de mes frères sont les protecteurs de petites chapelles isolées en pleine campagne.



Les amoureux font de moi un emblème de fidélité, sans doute par référence à mes feuilles, comme ma couronne, en forme de cœur. Dans le langage floral, mes fleurs désignent l'harmonie et l'amour conjugal, mais sont aussi le symbole de l'amour maternel: elles soignent, en effet, les êtres humains puisque depuis des temps lointains, l'infusion de mes fleurs soigne les troubles nerveux et les vertiges. Vous trouverez aisément, dans de nombreux ouvrages, mes autres prouesses en matière de santé.

Mon écorce fut jadis utilisée pour habiller les premiers hommes, pour confectionner de multiples cordages et ma large frondaison les protègeait de l'orage, car selon les Germains, jamais la foudre ne frappe un tilleul. Excusez du peu, mais mon ego ne résiste pas à vous rappeler que c'est avec des couronnes de mes fleurs, que les Grecs honoraient Aphrodite, déesse de l'amour et de la beauté.



Certains membres de ma famille ont atteint l'âge de 1000 ans ; la sagesse populaire dira qu'un tilleul mettrait 300 ans pour pousser, 300 ans pour vivre et 300 ans pour mourir...

Je suis côtoyé, en période de floraison, par mes amies, les abeilles qui se délectent de mon abondant nectar. Colette écrit : « Respirez le tilleul quand il est un volcan d'abeilles, le rival de l'oranger, le pollen en pluie d'or... ». N'oubliez pas que les abeilles sont les garants de notre vie sur la terre ; je vous invite très cordialement à sensibiliser vos bambins au rôle de mes amies, en fréquentant la bibliothèque communale, en rencontrant un apiculteur pour découvrir comment les protéger.



J'espère que ma prose vous a incité à me découvrir, à me rencontrer ou à déguster tous les bons produits locaux à base du miel de mes fleurs.

Bien à vous ! Tilia.

Prochaines activités de l'agenda-nature

mercredi 20 octobre 2021 : pour les 7 à 12 ans

Festival International Nature Namur:

Expositions de photos nature, animations diverses , films RV 14h00 à la bibliothèque, retour 17h30. Transport assuré par les animateurs.





DANS LE CADRE DE LA SEMAINE DE L'ARBRE

mercredi 24 novembre :

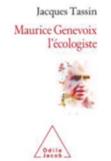
RV à 14h00 au Domaine de Mozet pour l'animation Mon ami l'arbre : approche sensorielle et affective autour de l'arbre. EXCEPTIONNELLEMENT pour les enfants de 3 à 10 ans.

samedi 27 novembre en famille,

Rencontre avec Mélanie RUTTEN, auteure et illustratrice jeunesse qui accorde une place majeure à l'arbre et au rapport homme/nature. RV sur le parking de la Maison de l'Entité, à 09h45.

mercredi 15 décembre 2021 : 14h -16h30 à la bibliothèque : fabrication de cadeaux « nature » à glisser sous le sapin.

LECTURES en prêt gratuit car PCDN



Maurice Genevoix, grand témoin de la Première Guerre mondiale, prix Goncourt et académicien, était non seulement un écrivain naturaliste, mais aussi un précurseur de l'écologie. Par ses réflexions sur les liens entre l'homme, la nature et la culture, par son aspiration à une écologie « sensualiste » et par son goût de l'engagement, ce grand écrivain prend aujourd'hui place au cœur d'un mouvement révolutionnaire qui reconsidère le regard anthropocentré qui a jusque-là mené le monde. Seul un romancier visionnaire pouvait avec autant d'acuité, au sortir du naufrage de l'Occident que fut la Grande Guerre, entrevoir la lueur d'espoir que nous offre aujourd'hui la pensée écologique.

Nos activités sont gratuites et ouvertes à tous... Rejoignez-nous

Pour suivre nos activités tout au long de l'année: Facebook du PCDN de Gesves

Coordinatrice locale du PCDN « sensibilisation » : Juliette Alberty.

INVITATION À LA SEMAINE DE L'ARBRE DU 22 AU 28 NOVEMBRE



Chaque année, la Région wallonne organise la Semaine de l'arbre aux environs de la Sainte Catherine. Dans ce cadre, la commune distribue des plants d'arbustes pour développer un **maillage vert** et sensibiliser à la **biodiversité**.

La semaine de l'arbre, c'est l'occasion pour le citoyen d'adopter dans son jardin un arbrisseau indigène, de découvrir un arbre, de planter une haie ou un massif arboré et de **contribuer au défi « Yes we plant »** qui a pour objectif de planter 4000 km de haies et/ou un million d'arbres en Wallonie.

En 2021, l'arbre à l'honneur est **l'aulne**. Les pieds dans l'eau et la tête au soleil, l'aulne est l'arbre emblématique des zones humides. Ses racines stabilisent berges et rives sensibles à l'érosion. La ramure de l'aulne offre une ombre légère qui maintient la fraicheur de l'eau et sa teneur en oxygène.

Au programme, animations variées pour petits et grands :

- ➤ Plantation d'un verger avec les enfants des écoles pendant la semaine
- ➤ Mercredi 24 novembre après-midi : Animation pour enfants
- ➤ Jeudi 25 novembre : soirée ciné-débat
- > Samedi 27 en matinée:
 - Animation en famille avec l'auteure-illustratrice Mélanie Rutten, passionnée de la nature
 - Distribution de plants d'arbustes à Faulx-les Tombes

Plus d'information sur le site et la page facebook de la commune dans les prochaines semaines



LA CIPAN, UNE CULTURE QUI RESSOURCE



Les moissons ont eu lieu durant l'été, et pourtant vous apercevez encore des cultures sur les terres agricoles. Ces nouvelles plantes ne ressemblent pas à une culture traditionnelle... Il s'agit d'une CIPAN: une culture intermédiaire piège à nitrate.

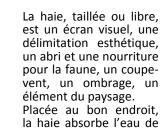
La Culture Intermédiaire Piège à Nitrate, ou CIPAN de son petit nom, est implantée entre deux cultures principales. À la fin de l'été, les agriculteurs sèment cette culture de transition pour préserver la qualité de notre ressource en eau. Le nitrate, utilisé comme engrais, est un élément indispensable à la croissance de la plante. Seulement, s'il est présent en trop grande quantité dans le sol, il constitue un risque de contamination de l'eau souterraine. Il pourrait s'infiltrer dans le sol et ainsi rejoindre les nappes phréatiques. Implanter une CIPAN durant l'automne permet d'éviter cette perte de nitrate dans le sol. La plante va puiser le surplus d'engrais, pour se développer. Elle est ensuite détruite en hiver ou au début du printemps. Lors de sa décomposition, elle restitue une partie du nitrate au sol, qui est alors à nouveau riche en éléments nutritifs. La prochaine culture, semée au printemps, pourra en bénéficier. Grâce à la CIPAN, la ressource en eau est protégée et le sol est prêt à accueillir la prochaine culture.

De nombreux autres avantages

Si la CIPAN est utile pour garder le nitrate dans le sol entre deux cultures, elle comporte aussi bien d'autres qualités.

- o Les racines des plantes améliorent la structure du sol.
- o Elle diminue l'érosion.
- o Elle diminue la présence des mauvaises herbes.
- o La culture peut être utilisée en nourriture pour les animaux.
- o La diversité des plantes est <u>bénéfique à la biodiversité</u>. La CIPAN peut constituer un refuge pour la faune environnante.

JARDIN NATURE ET BIODIVERSITE LA HAIE, EN PRATIQUE





pluie, réduit son écoulement, détourne le ruissellement, limite les coulées de boues, prévient l'érosion et le ravinement des sols.

Pour planter une haie, c'est simple : imitons la nature.

Optez pour plusieurs essences locales car elles assurent un habitat et de la nourriture à la faune d'ici. Une telle haie offre aussi une grande diversité de feuillages, de fleurs, de fruits, de couleurs.

Elle se plante sur un ou plusieurs rangs. Prévoyez 1 m entre les rangs, et 50 à 70 cm entre les plants. Plantez par petits groupes de 3, 4 pieds d'une même essence.

Tenez compte aussi des prescrits légaux (à 2 m de la limite de la propriété pour les grands arbres et à 0,50 m pour les arbustes)

A chacun sa haie:

- Pour une haie fleurie ou mellifère : préférez l'aubépine, la bourdaine, le sureau, l'églantier, le saule marsault, la viorne aubier, le prunelier.
- Pour une haie « écran permanent » : optez pour le houx, le troène commun (ou ligustrum), le charme, le hêtre, la viorne lantane. Évitez les lauriers et les thuyas car ils n'offrent ni habitat, ni nourriture à la faune locale.
- Pour une haie « abris, et nourriture » : choisissez le noisetier, l'aubépine, le sureau, le néflier, le cornouiller, l'églantier, le fusain, le prunelier, le sorbier des oiseleurs, le pommier et le poirier sauvage, ...

Pour en savoir plus : https://natureaujardin.natagora.be

ou <u>mahaie.be</u>

Pour les conseils et subventions à la plantation : https://www.natagriwal.be ou yesweplant.wallonie.be

Par PROTECT'eau

AUGMENTATION DES PRIX DE L'ENERGIE

Conseils pour moins consommer (chauffage et eau chaude sanitaire)

Le coût du gaz et de l'électricité a fortement grimpé ces derniers mois : carburants (+15,4% en un an), électricité (+17,4%), mazout et gaz naturel (plus de 40%).

Consommer moins d'énergie au quotidien sans rien perdre de confort, c'est possible...

D'abord **ISOLER**. Le **chauffage représente 50%** de la consommation énergétique d'un méngae. Certains travaux sont très rentables :

- isoler le plancher d'un grenier non aménagé : gain de 10 €/m²/an
- isoler le plafond de la cave : gain de 5 €/m²/an
- isoler les conduites d'eau chaude dans les pièces non chauffées : gain de 8€/m/an
- étanchéifier une porte qui donne vers l'extérieur : économie de 10 à 45€/an
- étanchéifier une **fenêtre** : économie de 10 à 30€/an par fenêtre



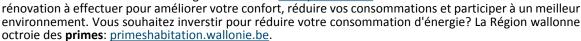
Ensuite adopter de **PETITES GESTES QUOTIDIENS** qui permettent de mieux respecter l'environnement et d'économiser des centaines d'euros par an:

- Evitez de trop chauffer: **1°C en moins permet de diminuer de sa facture de 7%**. Réglez le thermostat d'ambiance et les vannes thermostatiques pièce par pièce: 19 ou 20°C dans la pièce de vie, 15°C la nuit et quand vous êtes absent.

La production d'eau chaude sanitaire représente 12% de la consommation d'énergie du ménage:

- Prenez des douches (avec pommeau économique) plutôt que des bains: une douche de 5 minutes consomme de 30 à 40 litres d'eau (jusqu'à 60 à 75 litres si le pommeau n'est pas économique) contre 100 à 130 pour un bain. Vous économiserez ainsi de l'énergie, mais aussi de l'eau...

Vous pouvez évaluer votre habitation d'un point de vue énergétique via l'outil de la Région wallonne: monquickscan.be. Il vous informera sur les travaux de

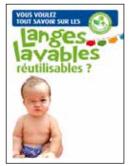






GESVES: COMMUNE ZERO DECHET





ATELIER LANGES LAVABLES RÉUTILISABLES DU 9 SEPTEMBRE 2021 :

Les trois familles présentes ont découvert les différents systèmes de langes lavables disponibles. Enchantées par la qualité de cette formation dispensée par Madame Aurélie Melchior d'Ecoconso (https://www.ecoconso.be/fr/), elles sont reparties avec l'intention d'utiliser des langes lavables.





* Attention, toutes les combinaisons ne sont pas possibles. On se renseigne sur l'offre disponible auprès des marques

A VOS AGENDAS POUR LES PROCHAINS ATELIERS ZERO DECHET!

Samedi 16 octobre de 10 à 12 H : Atelier gratuit de confection de produit d'entretien ZD dans la salle « Colonne » du site de la Pichelotte. Maximum 20 personnes !

Samedi 13 novembre de 10 à 12 H : Atelier gratuit de couture (petites réparations) – prenez un vêtement que vous réparerez vous-même

<u>Pour participer</u>, **INSCRIPTION OBLIGATOIRE** auprès de Carine LISSOIR : 083/670.211 ou carine.lissoir@gesves.be.



CLASSES FLEXIBLES À L'ÉCOLE DE LA CROISETTE DE SORÉE

Notre société est en pleine transition. L'équipe pédagogique de la Croisette pense que nos bâtiments scolaires, nos lieux d'apprentissage et nos pratiques sont également appelés à se transformer, évoluer, s'adapter aux enjeux de demain.

Dès le 1er septembre 2021, les classes maternelles et primaires de l'école ont évolué vers ce qu'on appelle les « classes flexibles ». La flexibilité c'est considérer que le lieu d'apprentissage ne se limite pas à la classe, mais s'étend à tout ce qu'il est possible d'exploiter en termes d'espaces : cantine, couloirs, jardin, cour de récréation,

La gestion en classe flexible permet de favoriser une pédagogie dite « coopérative et active » où le climat est plus serein et l'erreur une étape de l'expérience à construire. Un tutorat naturel s'installe entre les élèves.

Cet organisation de l'espace permet à chaque élève de s'installer comme il lui convient, d'être rassuré et de pouvoir poser des questions ou redemander des explications à son enseignant en groupe restreint. L'enseignant est à même de mieux cerner les besoins de l'élève pour, in fine, différencier en fonction d'observations plus « pointues ».



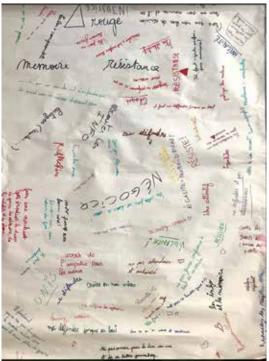
La classe flexible permet donc à chaque individu de se construire en sécurité dans le respect de son individuation : développement de l'autonomie, de l'implication et de la motivation par la confiance qu'il reçoit en ce qui concerne la gestion de ses apprentissages, l'aménagement des espaces qui permet une attention et une concentration accrues et la possibilité pour les élèves qui en ressentent le besoin de s'isoler pour travailler.

Ces forces acquises lui seront bien précieuses durant la suite de sa scolarité.

EXPOSITION « LE TRIANGLE ROUGE »

Le matin du 20 avril 2021, à l'église d'Haltinne la classe d'Isabelle de l'école communale de l'Envol est partie à une exposition sur la guerre 40-45 et la résistance.

L'exposition évoquait la démocratie et le populisme. La démocratie permet la formation d'un gouvernement, de débats, autorise une certaine liberté d'expression, des pouvoirs séparés, et organise des élections. En revanche, dans un parti populiste, il y a un chef qui promet des choses pour attirer la sympathie du peuple et une seule voie, un parti d'extrême droite ou gauche, pas ou peu de libertés et un symbole.



Nous avons appris que le signe nazi venait des Hindoux et que cela signifiait : paix, liberté, ... Mais Hitler a pris ce signe et l'a complètement changé. Nous avons lu que les juifs devaient travailler jusqu'à la mort, que les wagons qui les conduisaient dans les camps de concentration étaient horribles, que les femmes et les hommes qui ont résisté et aidé les

juifs avaient un rôle important mais souvent peu reconnu.



Les élèves ont ressenti beaucoup d'émotions : incompréhension, tristesse, peur, colère, ... Mais aussi, il y en a qui étaient fiers de ce que les femmes avaient fait pour leur patrie, heureux que ce soit fini, ...Certains élèves ont trouvé des mots pour représenter la guerre : usines, armes, Adolf Hitler, votes, racisme, femmes, morts, USA, nazisme, camps de concentrations, ...

Nous ne devons pas oublier ce que les hommes et les femmes ont fait pour nous. Nous sommes les gardiens de la mémoire!

Lucien, Juliette, Clothilde (10 ans)

CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS: UNE NOUVELLE ANNÉE ET QUELQUES CHANGEMENTS

Dès la deuxième semaine de septembre, Marie est passée présenter le Conseil Communal des Enfants dans chaque classe de 5ème et 6èmeprimaires des quatre écoles de l'Entité. Cette année, Marie propose de passer à des élections traditionnelles comme c'est le cas des élections communales des adultes.

Se présenter en tant que candidat pour le poste de conseiller communal des enfants ? Qu'est-ce que cela implique ? Il a fallu expliquer aux enfants en quoi consistait cette responsabilité de « représentant » des enfants de l'école ainsi que l'importance d'une « campagne électorale » où chacun pouvait se raconter et décrire les objectifs qu'il voulait défendre à travers son mandat.

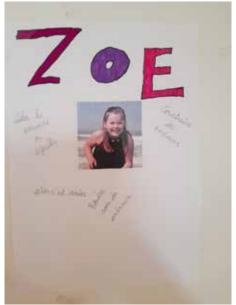


Comme ce mandat est de deux ans, ne peuvent se présenter comme candidat, que les enfants de 5ème primaire domiciliés dans la commune de Gesves et dont les parents ont donné leur accord.

La campagne électorale va durer 15 jours.

L'étape suivante consiste à procéder aux élections. Dans chaque école, les enfants de 5ème et 6ème primaires ont pu choisir « leur candidat idéal » via un bulletin de vote. Une fois les candidats élus, annoncés et félicités, les conseillers ont consacré les premières séances de CCE, à la préparation de leur prestation de serment.







CONSEIL CONSULTATIF DES JEUNES

Le CCJ se réunit en moyenne toutes les six semaines. Bienvenue à tout jeune qui aurait envie d'exprimer ses idées même si ce n'est pas encore le cas actuellement. Deux réunions ont eu lieu cet été.

1. News des Maisons de Jeunes

- Les jeunes de Faulx-Les Tombes ont organisé avec beaucoup de succès leur première brocante le 12 septembre sur la place de Faulx-les Tombes. Une belle journée qui remet de la vie au cœur du village.
- A Mozet, un nouveau président a été élu. Ils ont organisé une inauguration officielle de leur local. Beaucoup d'ambiance et des retrouvailles dans le plaisir tant pour les jeunes que pour les aînés de Mozet
- Le déménagement des jeunes de Gesves dans leur nouveau local a été réalisé fin juin. Ils sont bien installés maintenant avec un bar, un coin salon, des toilettes, un local de rangement et des accès vers l'extérieur. Quelques autres jeunes sont venus vider un extincteur dans leur local...Dans le dialogue, les dégâts ont été réparés.
- Les jeunes de Sorée ont été fort surpris d'entendre le montant prévu pour la rénovation du centre récréatif (750 000 euros) dans le cadre du PCDR ? Avec cet argent on pourrait faire un centre sportif de qualité disent-ils! La kermesse de Sorée a rencontré un franc succès et a rassemblé toutes les tranches d'âge du village et des alentours.



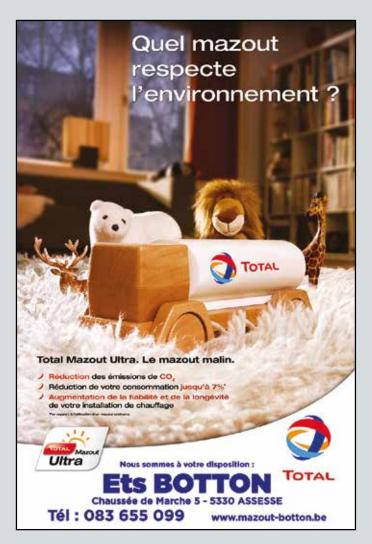
Pour le site internet, chaque « jeunesse » s'est engagée à réaliser une vidéo de présentation de leur groupe.

Les MJ de Gesves et de Faulx-les Tombes ont animé chacune un week-end des « comptoirs gesvois »

La MJ de Sorée a assuré le bar lors du spectacle Charles sur la place de l'église.

















PLAINE DE VACANCES 2021 - LA CHANSON DES VIKINGS

La mélodie est rythmée et a été aisément retenue par les enfants, comme les animateurs-trices, de la plaine de vacances communale organisée cet été.

(Source Youtube ou Daily Motion pour se la remettre dans l'oreille : The Wellerman)

REFRAIN: Ici à GesValhalla, on a un Yarl, c'est comme un roi; On suit toutes les missions de la famille Kissön

Bienvenue grands et petits ; pour vivre des aventures ici On ne fera pas d'vous des Kings ; mais peut-être des Vikings.

Avec nos épées boucliers ; de peur vous allez crier. Cachez-vous dans vos terriers; nous sommes de vrais guerriers

On aime faire la bagarre ; mais aussi voguer en Drakkar Quand vous nous voyez arriver; dégainez vos épées.

A l'aventure nous on y va ; à la recherche du Kanala Voler les œufs du dragon ; pour aider Yaltéléfön

Il faut trouver les voleurs ; ils ne nous font même pas peur Ils ont été démasqués ; mais aussi pardonnés.

Les jeux maint'nant terminés ; le nouveau Yarl est couronné.

Tous autour d'un bon repas ; nous allons festoyer!

Merci au 39 animateurs-trices et 341 enfants qui ont vécu nos vacances plainantes cet été



DU SKATE À GESVES ... ENFIN!

Il y a deux ans, lors du festival « Place aux jeunes gesVOIX », par une vidéo, des jeunes avaient exprimé leur envie d'avoir un skatepark à Gesves. Plus tard, dans le cadre du Budget Participatif, Gaspard et Maxime, ont introduit une demande de subside pour réaliser une mi-rampe mobile.

Ce projet a subi de longues pérégrinations liées aux obligations des services publics :

- ✓ Suite à rencontre des jeunes, des autorités publiques et de consultants en réalisation de rampe, un cahier des charges a été rédigé pour réaliser un marché public (une obligation de mettre en concurrence plusieurs prestataires par rapport à une même demande)
- ✓ Ce cahier des charges a été envoyé à 4 prestataires mais aucun d'eux n'a envoyé de propositions car le timing était mauvais : leur envoyer un cahier des charges en été n'est pas une bonne période pour eux parce qu'ils sont déjà sur le terrain dans leurs stages et qu'ils n'ont pas de service administratif qui continue à gérer les appels d'offres - difficile de « vivre » de sa passion « skate »
- ✓ Une autre demande ou plutôt deux demandes bien distinctes leur a donc été envoyée : une location de rampe (pour en avoir une cette année-ci) et une journée de découverte du skate (pour débutants et confirmés).
- ✓ Les services publics doivent dans ce cas choisir le prestataire qui propose l'offre la moins coûteuse.

Enfin nous pouvons vous annoncer que

- Dès fin septembre, une mini-rampe sera installée derrière la maison communale par Max-Extrême, avec accès libre à tout skateur (dans le respect des conditions sécuritaires affichées)
- Le dimanche 17 octobre, une journée d'initiation/découverte du skate sera proposée par La Skatoria dans le cadre du festival Jeunes GesVOIX

GESVES EXTRA : DÉJÀ LA RENTRÉE !



Avec ces quelques photos, nous vous proposons de revivre l'ambiance de ces quatre semaines de plaine et des journées exceptionnelles des 30 et 31 aout.

N'oubliez pas que nous restons présents sur Instagram : https://www.instagram.com/gesvesextraasbl/

La ludothèque sera ouverte TOUS les mercredis et le premier samedi du mois sauf lors des vacances scolaires car notre animatrice Deepa, sera réquisitionnée pour les plaines. Vous pouvez toujours y emprunter vos jeux mais aussi prendre le temps de jouer sur place.

Nous vous annonçons également une nouvelle de taille : *Arnaud*, animateur permanent à GEX depuis maintenant 7 ans, a décidé de nous dire au revoir et partir pour de nouveaux horizons dès la fin septembre. Nous lui souhaitons chaleureusement bon vent et le remercions pour ses bons et loyaux services au sein de notre Asbl.

Pour plus d'informations :

• Tél: 083/670.203

• Mail: info@gesvesextra.be

Site internet : www.gesvesextra.be
Page Facebook : Gesves Extra Asbl
Page Instagram : Gesvesextraasbl





GESVES EN PHOTO....

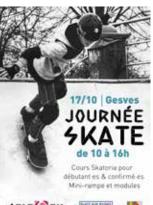
Il y a quelques mois est né, sur Facebook, un groupe nommé « Gesves en photo ».
Ce petit groupe de gesvois collecte et rassemble des photos, des cartes et les documents de « Gesves d'antan ».
Les documents publiés sont vraiment intéressants et nous permettent de visualiser ce à quoi ressemblait Gesves avant.

PARTICIPATION CITOYENNE

C'est pour cette raison que nous avons décidé, via ce Gesves Info, de partager avec vous ces quelques trésors. Pour cette édition, nous vous partageons une photo du château des Arches.













VIVE LI RINTRÉYE

Concours d'interprétation d'airs wallons

Le 4 décembre 2021 après-midi, Folk Nam Musique Trad ASBL organisent leur concours de composition, ainsi que leur concours d'interprétation d'airs wallons. Il aura lieu à la Casserole à Namur (Rue du Moulin Lavigne, 19B). Si les conditions sanitaires le permettent, il sera suivi d'un bœuf. Les inscriptions et le règlement sont disponibles sur https://www.folknammusiquetrad.be

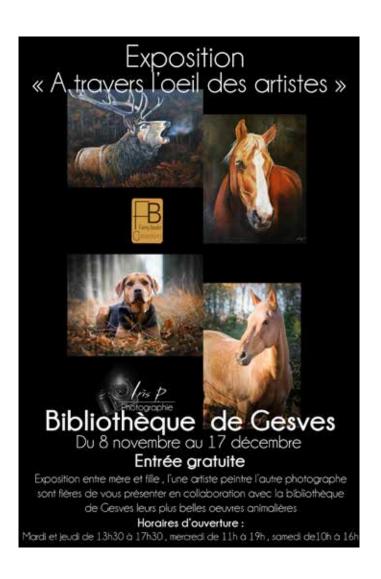
Ce concours est ouvert à tous musiciens, chanteurs qui pratiquent la musique traditionnelle en wallon.

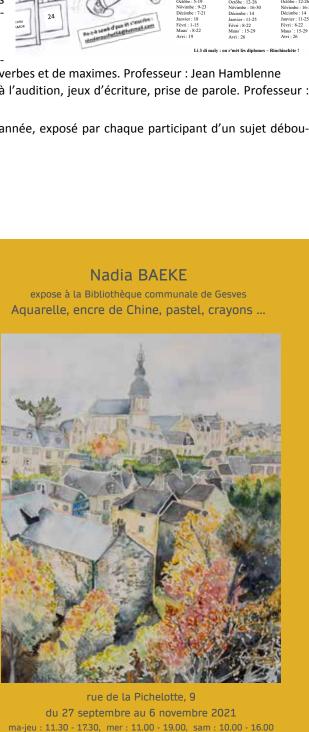
Cours de wallon

Depuis 1909, le cercle littéraire dialectal « Lès Rèlîs Namurwès »; cultive la littérature en langues régionales de Wallonie et encourage l'usage de cellesci. Dans cette optique, son école de wallon de Namur vous propose à travers une pédagogie dynamique et variée, d'apprendre à parler, à écrire, à transmettre le wallon.

Le contenu des cours se répartissent comme suit :

- ➤ Première année : Découverte de la langue wallonne de la région namuroise par le biais de leçons thématiques, d'expressions courantes, de proverbes et de maximes. Professeur : Jean Hamblenne
- ➤ Deuxième année : Lecture, prononciation, vocabulaire, compréhension à l'audition, jeux d'écriture, prise de parole. Professeur : Joëlle Spierkel
- ➤ Troisième année. Grammaire, orthographe, conjugaison et, en cours d'année, exposé par chaque participant d'un sujet débouchant sur une conversation-débat. Professeur : Anne-Marie François
- ➤ La participation fixée à 35 € par année et par niveau de cours.





LES 100 ANS DES BIBLIOTHÈQUES !

Programme des festivités

DIMANCHE 17 OCTOBRE:

10H-16H - OUVERTURE EXCEPTIONNELLE DE LA BIBLIOTHÈQUE

TOUT AU LONG DE LA JOURNÉE, ACTIVITÉS
LUDIQUES DISSÉMINÉES AU SEIN
DE LA BIBLIOTHÈQUE.

LORS DE VOTRE PASSAGE, PARTICIPEZ À LA CRÉATION D'UN GRAND MOBILE EN PAPIER POUR EMBELLIR VOTRE BIBLIOTHEQUE. NOTRE OBJECTIF ? 100 CRÉATIONS EN PAPIER I

9H30-10H: CONTERIE POUR LES PETITS 0-4 ANS DES HISTOIRES, COMPTINES ET JEUX DE DOIGTS...

16H: CONTERIE POUR ADULTES ET ENFANTS DÉS 10 ANS "PAROLES D'ÉCORCE, CONTES D'ARBRE" DE LEUR GRAND SOMMEIL, LES ARBRES SE RÉVEILLENT. TENDEZ L'OREILLE, LA SÈVE REMONTE... LES HISTOIRES AUSSI.

ANIMATIONS SUR INSCRIPTION

083/670.346 OU BIBLIOTHEQUE.GESVES@GMAIL.COM

MERCREDI 20 OCTOBRE:

14H-16H30 - A PARTIR DE 11 ANS

« JOURNAL CRÉATIF POUR LES ADOS »

AU TRAVERS D'ÉCRITURE, DESSIN ET
COLLAGE, VIENS DÉVELOPPER TA
CRÉATIVITÉ, TE POSER, TE
RECENTRER,... PAS BESOIN DHABILITÉS
ARTISTIQUES PARTICULIÈRES.

MERCREDI 27 OCTOBRE:

14H-16H30 - 7-11ANS « LE PAPIER DANS TOUS SES ÉTATS »

VIENS EMBELLIR LA BDTHÈQUE DE TA BIBLIOTHÈQUE AVEC DES CRÉATIONS EN PAPIER. REPARS ÉGALEMENT AVEC PLEIN D'IDÉES POUR RECYCLER DU PAPIER (LIVRES, MAGAZINES, ETC), DU MARQUE-PAGE AUX POCHETTES CADEAUX.



RÉCOLTE D'OBJETS POÉTIQUES – EXPOSITION « POÉSIES INSOUMISES »

Dans le cadre du projet de Mémoire et de Résistance mis en place par la commune depuis l'année passée, l'exposition POE-SIES INSOUMISES s'installera du 22 novembre au 3 décembre.

La poésie, c'est créer, c'est faire. Elle exprime la vision du monde du poète qui est en chacun de nous. Création artistique, façon d'habiter pleinement et humainement, recherche de la beauté, enjoliveur du réel et arme de combat, la poésie est sans doute tout et plus à la fois. Elle est aussi démocratique, elle peut être par tous et pour tous, originale, modeste, mala-





droite, du quotidien, dans l'image, dans le mot, dans le regard ou dans l'action, elle est à la portée de chacun d'entre nous.

La poésie insoumise est l'expression cinglante d'une désobéissance à un acte, à un événement, à un « quelque chose » qui nous indigne, nous nie, nous met en rage, elle est la marque d'une volonté de changer la société.

Lors de cette exposition, vous découvrirez des extraits de poèmes écrits sur du papier, sur des murs, des poèmes récités, de la poésie imagée et des objets déposés par vous.

Les objets poétiques que vous voudriez prêter pour l'expo peuvent être déposés au point tourisme de la commune entre le 8 et le 19 novembre 2021.

Poésie insoumise

« Une questionneuse enragée »



Que vous soyez poètes, artistes aguerris, amateurs, du dimanche ou du quotidien, partagez avec nous votre vision de la poésie insoumise.

Objets vieux, neufs, usuels, manufacturés, customisés, à l'état solide, liquide ou gazeux, produits de la nature ou de la main de l'homme (et aussi de la femme d'ailleurs !), images en tout genre*... apportez-nous votre objet (matériel) poétique et insoumis.

* Nous mettons dans la catégorie objets, les photographies, illustrations, gravures, etc.



RALLYE DE LA MÉMOIRE

Depuis un an, diverses actions culturelles ont été mises sur pied dans une démarche de résilience, sous l'intitulé « Sentier de la Mémoire et de la Résistance ». Ce dimanche 19 septembre, les aînés de nos villages nous ont confié leurs mémoires de la guerre 40-45.

Cette animation a été conçue sur base d'une vaste collecte de souvenirs de guerre, menée dans les différents villages de la commune auprès de nos aînés. Les témoignages ainsi rassemblés ont ensuite été remis en forme par un auteur gesvois, Philippe Bailly et ont été "dits" par des conteurs professionnels à un public de tous âges.

Dans le cadre de ce projet, la Bibliothèque communale, le service culture et le service de l'enseignement ont proposé aux participants un Rallye de la Mémoire : Dans chacun des villages, un lieu choisi a été choisi pour y « conter » ces récits issus des confidences des familles. Sans pouvoir être exhaustifs, on y a parlé des ressentis de la population, des bouleversements individuels et collectifs, de la famine, des aménagements des tâches « ordinaires », de l'exode, du travail obligatoire, de la soupe dans les écoles, des résistances armées mais aussi de toutes ces petites résistances du quotidien qui ont permis que ces « revenants » puissent se relever, reconstruire, petit pas à petit pas, après l'annonce de la fin de la guerre.

Les émotions passées puissions-nous réfléchir à nos actions dans nos propres "adversités quotidiennes" ?









À LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE GESVOIS



SORÉE

MAUSOLÉE BORGUET



Le mausolée de la famille Borguet se situe à quelques pas de l'église Saint-Martin. Derrière lui, se trouve l'ancien cimetière de l'entité. Le mausolée aurait été érigé en 1852 suite au décès du premier Borguet, Henri Joseph.

La famille Borguet a marqué la vie économique de Sorée ainsi que celle du pays.

Henri Joseph Borguet était un entrepreneur très ambitieux qui a fondé une entreprise spécialisée dans les travaux publics. En 1834, il a remporté un appel d'offres lancé par le Gouvernement belge. Le projet visait à construire la première ligne de chemin de fer (à vapeur) pouvant transporter des passagers en Europe continentale. Un an plus tard, la construction de la ligne reliant Bruxelles-Malines est terminée. En plein essor, son entreprise a continué de développer le transport ferroviaire en Belgique et en France. Cette prospérité lui a permis d'acheter le château Doyon quelques années plus tard.

Il est décédé à Orange en 1852 et, ne pouvant être enterré dans sa propriété, il est alors inhumé dans le mausolée familial. Ses deux fils, Henri et Louis, reposent à ses côtés.

De son vivant, Louis Borguet a fait de nombreux dons pour aider le village de Sorée à se développer : construction de la nouvelle église, adduction de l'eau, construction de routes... À sa mort, son épouse, la baronne Albertine Van Aersen, a hérité de 32 millions de francs-or. Avant de repartir aux Pays-Bas, elle a donné 3000 francs à la commune en pensant que les intérêts seraient suffisants pour entretenir le caveau à perpétuité...

Le caveau a été laissé à l'abandon pendant des décennies. Face à cette situation, la Commune a décidé de rénover l'édifice et les travaux de rénovation ont été terminés en septembre 2015.

GROTTE NOTRE-DAME DE LOURDES ET SON CHEMIN DE CROIX



À quelques pas du Couvent de Francesse, se trouvent une grotte mariale en roche calcaire ainsi qu'un Chemin de Croix composé de quatorze bornes-potales. Ces éléments ont été construits peu avant 1829.

Deux statues décorent les lieux : la première est située dans une niche sur la façade de la grotte et elle représente la Vierge ; la deuxième est surélevée sur un monticule de pierre calcaire et elle représente Bernadette Soubirous agenouillée.



Dans l'allée contournant la grotte, se dressent quatorze bornes-potales en béton peintes en blanc qui représentent un Chemin de Croix. La fonction de ces stations est d'évoquer et de rappeler la Passion du Christ. Elles illustrent: Jésus condamné

à être crucifié, Jésus recevant sa croix, Jésus tombant pour la première fois, Jésus rencontrant sa mère, Simon de Cyrène aidant Jésus à porter sa croix, sainte Véronique essuyant le visage de Jésus, Jésus tombant pour la deuxième fois, Jésus consolant les femmes de Jérusalem qui pleurent, Jésus tombant pour la troisième fois, Jésus dépouillé de ses vêtements, Jésus cloué sur sa croix, Jésus mort sur sa croix, le corps de Jésus décroché de sa croix et remis à sa mère, et Jésus dans un tombeau.

Au cours du 20e siècle, cette grotte était régulièrement visitée par les croyants. Les sœurs qui habitaient le couvent s'y rendaient fréquemment. Le 15 août, il y avait une procession annuelle. Lorsque les sœurs ont quitté le couvent, le site a commencé à se délabrer. En 1984, l'Abbé Winand Huynen, curé de Sorée, a entrepris de restaurer cet endroit avec l'aide d'un groupe de jeunes. En 2001, certains villageois assistaient encore au chapelet du mois de mai dans ce lieu.

1. Chapelle Notre-Dame de Beauraing - Sur la Forêt (privé)

Àu fond d'un petit jardin, se dresse une chapelle érigée en l'honneur de Notre-Dame de Beauraing afin de la remercier du retour de plusieurs citoyens au pays après l'évacuation de France en 1940. Sur un des côtés, il est écrit « Reconnaissance / Fam. HOPPE - LIBION / 1947 ».



2. Puits - rue de la Bouchaille (privé)

Ce puits en pierre a été construit au début du 19e siècle, vers l'année 1810. Les éléments en fonte tels que le garde-corps et la roue sont toujours présents.

Beaucoup de puits des environs datent de cette époque. Ils ont été érigés afin de répondre aux décrets de santé publique du régime français. Ce puits a été restauré par le syndicat d'initiative de Gesvés grâce aux subsides de la Fondation roi Baudouin.



3. Eglise Saint-Martin - rue du Centre (privé)

Cette église de style néo-roman a été sacralisée en 1860 comme l'indique la date au-dessus de l'entrée. Elle est en grès pierre d'avoine et les soubassements et le porche sont en pierre calcaire.

Des éléments du petit patrimoine ornent la bâtisse.



Croix de l'église Saint-Martin - rue du Centre (privé)

Une croix en fonte surplombe le haut du toit arrière de l'église, au niveau du chœur.



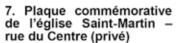
Girouette de l'église Saint-Martin - rue du Centre (privé)

Üne girouette en fonte surplombe la partie culminante du toit de l'église où se trouve le clocher. Elle est ornée du traditionnel coq présent sur la plupart des girouettes.



de l'église Croix Saint-Martin - rue du Centre (privé)

Une croix en pierre est située au-dessus de la porte d'entrée de l'église. Un cartouche millésimé de 1860 surplombe cette croix, il s'agit de la date de sacralisation de la bâtisse.

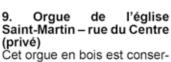


Une plaque commémorative en hommage aux soldats ayant lutté lors des deux guerres est insérée dans le mur, à droite de la porte d'entrée de l'église. Elle est ornée d'une tête de lion et d'une croix. Il est écrit : « 1914–1918 / 1940-1945 / La paroisse de Sorée à ses héros / À ces vaillants lutteurs, héros de toutes tailles. Qui luttèrent pour nous dans de saintes batailles ! Puisqu'ils ont préparé les moissons à venir. Puisqu'ils nous ont valu, sanglants, le droit de vivre. Si nous n'avons pas eu la gloire de les suivre. Sachons du moins nous souvenir. »



Vitraux de l'église Saint-Martin - rue du Centre

Les vitraux de la nef illustrent la crucifixion de Jésus, sainte Marquerite d'Antioche gardant des brebis et Olybrius la rencontrant, saint Antoine de Padoue et saint Benoit, saint François Xavier, saint Lucas, saint Gilles entourés de différents blasons et le Christ Roi. Les trois vitraux du chœur illustrent saint Martin, patron de cette église, saint Joseph et le Sacré-Cœur.



vé dans l'église. Il y a quatre encadrements avec tuyaux visibles groupés par groupe de cinq et de qua-





10. Ancien cimetière - rue du Centre (public)

L'ancien cimetièré est toujours occupé par de nombreux éléments tels que des caveaux et des tombes. C'est à partir de 1910 que les défunts ont été déplacés au nouveau cimetière situé rue de Rond Bois.



11. Mausolée Borguet de l'ancien cimetière - rue du Centre (public)

Ce mausolée de style néo-gothique en calcaire est ancré dans le mur de l'ancien cimetière. Au-dessus du caveau funéraire, repose un édicule entouré d'un garde-corps en fonte



12. Croix en fonte de l'ancien cimetière - rue du Centre (public)

Trois croix funéraires en fonte sont encore présentes dans l'ancien cimetière. Sur ces croix, il est possible de distinguer la Vierge ainsi qu'une image de bénédiction. Les inscriptions sont toujours lisibles.



20. Calvaire communal -

Rond Bois (public)

vent (privé)

1829.

Ce calvaire est situé dans le nouveau cimetière de l'entité. À l'intérieur du reposoir, il y a une grande table de dissection en pierre bleue.



19. Chemin de Croix - rue du Couvent (privé)

Un Chemin de Croix composé de quatorze bornes-potales entoure la grotte mariale. Il a été construit peu avant 1829.



14. Potale Saint-Donat - rue du Centre 25 (privé)

Au-dessus de la porte d'en-trée d'une ferme construite durant la deuxième partie du 19e siècle, se trouve une potale millésimée de 1881 abritant une statue religieuse, probablement de saint Donat. Le personnage porte une cape et des vêtements romains. Il tient une épée. Un casque romain repose à ses pieds.

Saint Donat est invoqué pour protéger les croyants des intempéries de la nature comme les orages.



Ancien presbytère – rue du Centre 31 (privé)

Cet ancien presbytère est daté de 1877. Une inscription se trouve au-dessus de la porte d'entrée : « Paro-CHUs DerMine HanC LaUte ConstrUXIt » ce qui signifie « pasteur Dermine de ce somptueux bâtiment ».

Un socle vide est encore visible. Il abritait une statue de saint Antoine. La niche ne protégeait pas assez cette statue qui s'abimait et menaçait de tomber. Lorsque des travaux d'aménagement ont commencé, la statue a été évacuée. Trop abimée et non bénite, elle repose désormais sous un arbre remarquable dans l'ancien cimetière.



21. Borne-potale de Notre-Dame de Lourdes - à l'angle de la Chaussée de Gramptinne et de la rue de la Drève (privé)

Sous la croix de cette borne-potale, se trouve un cartouche millésimé de 1885. Dans la niche à ogive, se dresse une statuette de la Vierge. Sous la niche, il est écrit : « N. D. de Lourdes P.P.N. ».

En 1952, en face de cette borne-potale, un accident s'est produit. Un motocycliste roulait à grande vitesse. Il a alors été surpris par une faucheuse à traction chevaline et il s'est pris la machine agricole de plein fouet. Les chevaux étaient tout aussi effrayés que l'homme. Le motard à réussi à s'extraire de la faucheuse. Heureusement, il s'en est tiré avec quelques égratignures. On a longtemps parlé de ce miracle de la « Vierge de Gramptinne ».



22. Balcon - chaussée de Gramptinne 160 (privé)

Ce balcon à garde-corps est en fer forgé. Différentes arabesques se rejoignent et cela semble former un cœur de part et d'autre du balcon. Sur la partie centrale, la lettre « M » est mise en évidence.





COUVENT DE FRANCESSE – RUE DU COUVENT (PRIVÉ) (N°17)

Le Couvent de Francesse se situe sur le site de l'ancien château féodal de la vieille seigneurie de Sorée. Il a été construit en 1936 sous les ordres de l'architecte Henri Vaes.

Henri Vaes a été en charge de la reconstruction de l'abbaye d'Orval et a participé à l'élaboration de divers plans de pavillons pour l'exposition universelle de Milan de 1906 et celles de Bruxelles de 1910 et 1935.

Les façades de la bâtisse de « style roman stylisé » étaient enduites de ciment ocré, de ciment blanc immaculé et de petit granit de la contrée pour donner un aspect lumineux.

Les anciens vitraux ont été réalisés par l'artiste peintre verrier Joep Nicolas et l'ancienne croix en casson de céramique située au pignon par Claes.



À l'origine, la bâtisse servait de noviciat aux Sœurs Bernardines Réparatrices. Elle a ensuite servi à diverses congrégations de religieuses et a été rendue laïque en 1983.

Le couvent a été racheté en 2007 par un privé qui y a aménagé une vingtaine d'appartements.

FERME DE LA BERGERIE – RUE DE LA BERGERIE 1 (PRIVÉ) (N°13)



Cette ferme en carré se situe en contrebas de l'église Saint-Martin. Elle a été construite dans le courant du 17e siècle en pierre calcaire et pierre de grès. Certaines façades ont été modifiées au 19e et au 20e siècle.

Quand le portail de l'entrée de la propriété est ouvert, il est possible d'apercevoir une porte en chêne assez robuste qui est cintrée à clé.

Une des annexes a été transformée en gîte.

FERME DU MONTY – RUE DU CENTRE 2 (PRIVÉ) (N°16)



La ferme du Monty est située en contre-haut de la rue du Centre et est en partie cachée par de grands arbres.

Cette bâtisse en pierre calcaire et pierre de grès aurait été érigée par M. Desrochette.

La ferme date de 1723. Cette année est d'ailleurs gravée dans un des linteaux du logis de la ferme. La grange daterait quant à elle du 19e siècle.

Dans la cour, trois poiriers poussent contre le mur et des hêtres poussent sur les côtés de la bâtisse.

Editeurs responsables : M. VAN AUDENRODE et Ph. HERMAND - Chaussée de Gramptinne, 112 - 5340 GESVES Mise en page : S. BRAHY - Textes et Photos : M. GUISSE

DU SPORT POUR NOS SENIORS

Grâce à la collaboration avec la commune, le Cercle énéoSport L'ENJAMBEE, dont l'objectif est la promotion du sport au profit des seniors, propose une activité « Pilates » au Centre Récréatif de Mozet. Depuis la reprise, le cours est fréquenté par plus de 30 participants et encadré par Thibaut Defosse (enseignant,



habitant de Mozet). Ils sont organisés le mardi de 13h30 à 14h20 et le jeudi de 9 à 9h50 et de 10 à 10h50. Si vous souhaitez rejoindre le groupe et passer de bons moments de convivialité tout en prenant soin de votre sanré, il reste quelques places disponibles!

Le Cercle organise également une activité « marche nordique », pratique sportive de plein air, accessible à tous et permettant de préserver le capital santé.

Contact: Marie-Luce CAVRENNE, Coordinatrice, 0473/876771, marieluce.cavrenne@hotmail.com.

Le Collège communal souhaite remercier Enéosport pour son excellente collaboration : afin de répondre aux normes d'encadrement et garantir la sécurité de tous les occupants de la salle, le centre récréatif de Mozet a été équipé d'un défibrillateur automatique !

DE NOUVEAUX DÉFIBRILLATEURSPOUR LES SCOUTS ET LE PATRO

Par souci de prévention, le Collège communal a décidé d'équiper nos deux mouvements de jeunesse de défibrillateurs automatiques. Le patro et les scouts ont recu dernièrement cet équipement, qui sera entretenu par l'asbl Anima Sport. La salle communale de Mozet a également été équipée grâce à Enéo, qui organise des cours gymnastique pour les aînés.



INDÉPENDANT-PME

LE STUDIO FAIRYMOOVE



Le Studio FairyMoove est situé au cœur de Mozet (Gesves), dans un écrin de verdure.

Forte de mes 9 années d'expérience en tant q u' instructrice fitness et persona! trainer, j'ai eu envie d'ouvrir mon propre espace, dédié à la prise en charge holistique du corps humain. Le Mouvement est clé dans notre bienêtre tant physique que psychique, et j'ai à cœur de le remettre dans notre quotidien trop souvent immobile.

L'écoute de soi, le fun, l'amusement, la posture, le mouvement, l'amour de soi, sont autant de valeurs qui me motivent pleinement, et que j'ai envie de transmettre au sein de mes différents cours.

Le Studio FairyMoove propose des cours collectifs (Pilates et Strong Nation®), ainsi que des coachingsindividuels, en duo ou en trio.

Renseignements et réservations:

0472/47.60.61- celine.vanwelden@gmail.com



FairyMoove



@fairymoove

PERMANENCE JURIDIQUE ASSURÉE PAR LA MAISON DE LA JUSTICE DE NAMUR

Les permanences ont lieu un jeudi par mois à 15h00 au C.P.A.S. rue de la Pichelotte, 9 A, à 5340 Gesves (tél : 083/670 348)



Prochaines dates:

28 octobre - 25 novembre

- Ouvert à tous pour obtenir des renseignements
- Désignation d'un avocat pour les personnes ayant peu de moyens financiers

REPAS À DOMICILE, SERVICE TRAITEUR

Livraison sur Gesves:

- La table de Malou, Ann Chrystel HENET 0477/69 38 63 latabledemalou@gmail.com la-table-de-malou.eatbu.com
- Aux Goûts des Jours, Olivier Plessy 0472/35 35 20 info@auxgoutsdesjours.be auxgoutsdesjours.be/vos-repas-a-domicile
- L'Olival 081/ 58 33 33 du lundi au vendredi : de 9h à 14h olival.be/fr/repas-a-domicile

UNE NOUVELLE CONVENTION DE COLLABORATION, SIGNÉE PAR LE C.P.A.S. : CAP MOBILITE NAMUR - 0800/822 90

L'asbl CAP Mobilité Namur, c'est la fusion des services A.T.M.S. et Handicaps et Mobilité, renforcée d'une Centrale Locale de Mobilité.

Ce sont donc 3 services en 1 :

- ➤ Une centrale de mobilité, pour toute personne qui cherche des informations sur le transport le plus adapté, en province de Namur ;
- ➤ Un transport assis, en porte à porte, pour les personnes à mobilité réduite ;
- ➤ Un transport en ambulance ou véhicule sanitaire léger

Parce que chacun a le droit de se déplacer en toute liberté, CAP Mobilité Namur met gratuitement à votre disposition des conseillers mobilité, qui vous guideront vers la solution de mobilité la mieux adaptée à vos besoins.

Pour aui? Tout le monde

Où ? Au départ de la province de Namur

Quand? Selon votre besoin

Comment? Avec CAP Mobilité et ses partenaires.

Vous avez besoin d'un renseignement sur un transport adapté à votre besoin ? N'hésitez pas à appeler le 0800/822 90, du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30, ou à envoyer un e-mail à 0800@capn.be

Plus d'informations sur www.capn.be



CONDITIONS DES ALLOCATIONS DE CHAUFFAGE 2021

1. QUI Y A DROIT?

- ✓ 1ère catégorie : Tout bénéficiaire de l'intervention majorée de l'assurance maladie invalidité (BIM)
 NB : Si au moins une personne du ménage n'est pas BIM, il faut une enquête sur les revenus du ménage qui ne peuvent dépasser le plafond indiqué dans la deuxième catégorie.
- ✓ 2ème catégorie : Les ménages à revenus limités.
- ✓ 3ème catégorie : Les personnes surendettées qui bénéficient d'une médiation de dettes ou d'un règlement collectif de dettes et qui sont dans l'incapacité de payer leur facture de chauffage.

2. CONDITIONS

Le seuil d'intervention a été supprimé, ce qui signifie que l'allocation est octroyée quel que soit le prix du combustible. Par ménage, pour le gasoil de chauffage ou le gaz propane en vrac une allocation de minimum 210 € pour 1500 litres maximum est accordée (en une ou plusieurs livraisons).

Pour le gasoil de chauffage et le pétrole lampant achetés à la pompe en petites quantités, il s'agit d'une allocation forfaitaire de 210 euros (un seul ticket à présenter), non cumulable.

Il faut impérativement introduire la demande d'allocation auprès du CPAS dans les 60 jours de la date de livraison!

3.RENSEIGNEMENTS

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Monsieur Frédéric SIMON au 083/670.327.

Si vous ne savez pas vous rendre à la permanence du lundi, veuillez téléphoner au 083/670.320 pour prendre RDV un autre jour.

Des informations complémentaires peuvent également être obtenues au n° de téléphone gratuit du Fonds Chauffage : 0800/90.929 ou sur leur site web www.fondschauffage.be

ETÉ SOLIDAIRE

Depuis de nombreuses années, La Commune et le CPAS de Gesves s'allient pour le projet « Eté solidaire » qui consiste à engager des jeunes via un subside la Région Wallonne pour une période de 15 jours durant l'été. Cette année, Gesves a reçu un subside pour 10 jeunes.



Les dix jeunes engagés cette année : 5 filles et 5 garçons entre 15 ans et 18 ans résidant sur la Commune de Gesves : Pieltain Olivia, Gomez Amalia, Mersh Lore, Piedboeuf Flora, Gillo Noémie, D'Hooge Lucien, Hanoul Adrien, Preud'homme Charles, Bovy Diego et Wouters Robin.

Cette opération leur permet de réaliser des travaux d'utilité publique qui sert directement la population gesvoise. Par équipe de 2 (tous les jours, un binôme différent), ils ont pu travailler dans chaque service. Eté solidaire, c'est aussi

l'opportunité de pouvoir travailler dès l'âge de 15 ans dans sa commune et de se rendre compte du travail qu'effectue quotidiennement les ouvriers communaux mais aussi faire connaissance avec d'autres jeunes.

Les différents services dans lesquels chaque jeune a pu travailler :

- La bibliothèque communale: archivage, encodage, rangement, couvrir les livres et création de l'espace lecture extérieur.
- 2. Service bâtiments : rénovation de palissades en bois, vider le RTG2.
- 3. Service voiries + maçonnerie : rénovation d'abris de bus (Sorée, Gesves, Faulx) et placement de pavés devant la salle de Sorée
- 4. **Service espaces verts** : entretien des cimetières, sentiers et espaces verts communaux avec la tonte, désherbage, taille ;
- 5. **Service maraîchage** : récolte des légumes, mise sous vide de la récolte journalière.



La commune de Gesves n'aura pas échappé aux inondations, c'est donc tout naturellement que les 10 jeunes et l'assistante sociale ont été prêter mains fortes aux ouvriers communaux principalement sur Haltinne et Goyet. Ils se sont rendus compte de l'ampleur des dégâts et de l'importance de mettre en place une organisation et cohésion sur le

terrain afin de venir en aide aux plus sinistrés de manière efficace. Armés de pelles et de bottes, tout en étant accompagnés d'un croissant, de bidons d'eau et de leur sourire, ils ont été d'un très grand soutien dans la gestion de ce terrible lendemain.

Reconnaissance et remerciements à ces jeunes qui ont fait preuve d'écoute, de dynamisme

et de gentillesse envers les sinistrés ainsi qu'à leurs ouvriers encadrants.













Si vous êtes intéressés pour 2022, n'hésitez pas à envoyer votre CV et lettre de motivation dès le 5 janvier 2022 à Ludivine CHEVALIER, CPAS, rue de la Pichelotte, 9 à 5340 Gesves ou renseignements par téléphone au 083/670.324 ou par mail ludivine.chevalier@cpas. gesves.be. (Si vous aviez postulé en 2021 et que votre candidature n'a pas pu être reprise et si vous vous êtes toujours intéressé pour 2022, **votre nouvelle demande** sera prioritaire pour autant qu'elle soit introduite dès le 5/1/2022.)

LES OUTILS D'ANIMATION SENIORS & VOUS DU GAL SONT DISPONIBLES DÈS MAINTENANT

Dans le cadre du volet « Action sociale » du GAL, le projet « Seniors & Vous », créé en 2018, a eu pour but recueillir auprès des personnes âgées de nos villages des témoignages authentiques et sans tabous pour ensuite porter cette parole vers



toutes sortes de publics (écoles, communautés, villages, maisons de repos...) afin de les sensibiliser aux questions, espoirs et désillusions de nos ainés.

Le projet, qui consistait initialement en un spectacle de théâtre-action, a dû se réinventer devant les contraintes de la crise COVID et deux outils pérennes ont été créés à partir des témoignages initiaux afin de véhiculer la parole de nos seniors jusqu'aux publics que le projet ambitionnait de toucher et ce malgré la pandémie.

Ces deux outils sont un support d'animation pour groupes de seniors, et un outil pédagogique destiné aux enfants de 10 à 12 ans (niveau 5ième et 6ième primaire).

Chaque outil contient:

- 12 cartes témoignages présentant chacune le texte d'un extrait de témoignage
- 12 cartons illustrés présentant chacun un dessin lié à un témoignage
- Le livret animateur avec une notice exhaustive d'utilisation
- Un QR code qui permet de télécharger deux vidéos (la pièce de théâtre et la vidéo explicative)

Ces outils sont mis gratuitement à la disposition de toute école ou structure extrascolaire, groupement, résidence, association ou animateur privé qui serait intéressé par ce dispositif de **support à la discussion libre** laissant un maximum de marge de manœuvre à l'animateur de l'atelier/discussion, afin de porter un groupe vers **une conversation bienveillante sur la réalité du vieillissement** dans nos régions.

Toute personne intéressée peut adresser une demande au GAL : fabienne.schins@tiges-chavees.be

COMPAGNONS DU SAMSON



PROJET LOCAL, BIO, DURABLE A GESVES

Le plaisir de retrouver le goût et l'artisanal! C'est ce que Les Compagnons du Samson vous proposent au travers de différents légumes bio de leur production ou de diverses recettes maison au départ de leur nouvelle cuisine (agréée Afsca depuis 2020).

Il vous est dorénavant possible de passer dans nos locaux afin de faire votre choix ou de commander via $\,$

Tél : 083 678 911 GSM : 0476 80 04 09 **0u** 0478 78 38 30

Mail: les compagons du sams on @hot mail.be

PA.

Projet de réinsertion en maraîchage bio A GESVES!

Divers choix

légumes frais ou transformés sur place :

croquettes artisanales, potages, coulis, pizzas, quiches, soupes, salades de saison, ...

Possibilité de livraison ou retrait sur place

LES COMPAGNONS DU SAMSON Ry del vau 5, 5340 Gesves

https://www.lescompag

Le mercredi et jeudi de 14h00 à 16h30 Le vendredi de 9h à 12h3 (ou sur rdv)

FOYER SAINT-ANTOINE - RENCONTRE ENTRE GÉNÉRATIONS



Ce 15 septembre, c'est l'effervescence dans la cour du Foyer Saint Antoine.

15 petites têtes blondes de la classe de Stéphane GOFFIN de l'école de l'Envol sont présentes pour participer à la 5eme rencontre intergénérationnelle avec les résidents du Foyer Saint Antoine.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'un projet de classe sur la promotion du wallon.

Pour les résidents aussi, c'est un enchantement de pouvoir enfin repartir en excursion depuis ces longs mois de confinement.

Pour cette journée particulière, direction Pairi Daiza où chaque résident participant est associé à un enfant et à un accompagnant.

Nous avons été chaleureusement accueillis avec un petit-déjeuner copieux que nous avons partagé ensemble. Nous sommes ensuite allés nous balader dans le parc où nous avons découvert les pandas, les kangourous...Ensuite, les résidents ont pris un délicieux repas au restaurant et les enfants ont pique-niqué aux tables toutes proches. Les enfants ont alors acheminé les résidents vers le petit train. Durant ce temps, les élèves ont eu du temps libre pour les petits souvenirs.

La journée a été bien chargée mais nous sommes tous rentrés heureux par ces échanges qui ont réchauffé nos cœurs.

D'autres rencontres sont prévues durant l'année...Nous avons hâte!









Drève des Arches, 3 5340 Faulx-les-Tombes



Votre conseillère en communication, **Marielle MOSSIAT** se fera un plaisir de vous rencontrer.

Prenez contact avec elle au 0498/883 895



ETS DUMONT

BRICOLAGE

Rue Les Fonds 25 - 5340 Gesves

083 67 71 35



Horaires : Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h30 - Samedi : de 8h00 à 12h00

point S

- PNEUMATIQUES
- **EQUILIBRAGE**
- **G**ÉOMÉTRIE
- S FREINS
- AMORTISSEURS
- **O** VIDANGE
- SERVICES

Nous vous accueillons au : 5, Baty Pire - Gesves depuis le mardi 13 juillet 2021

LE VELO A L'HONNEUR PENDANT LA SEMAINE DE LA MOBILITE



Le ciné-débat organisé dans le cadre de la Semaine de la Mobilité sur la pratique quotidienne du vélo a permis de présenter les projets en cours dans le cadre du Plan Wallonie Cyclable concerté avec la Commission cyclistes et de partager les expériences en matière de déplacements à pied, à vélo ou en covoiturage...

Au cours de la balade organisée le dimanche en collaboration avec le GAL, une cinquantaine de cyclistes ont découvert une partie du tracé du futur Vicigal (future voie verte reliant Yvoir à Huy) sur les communes d'Assesse, de Gesves et de Ohey. Le soleil était au rendez-vous et les



Les projets cyclables se développent sur la commune : une bande cyclable colorée traverse le cœur du village de Gesves sur la chaussée de Gramptinne, du début à la fin de l'agglomération, des pistes cyclables sont marquées rue Baty Pire, Fau Saint Anne ainsi qu'à Sorée

(rue de la Croisette, du Centre, rond Bois, Bourreliers, sur la Forêt). Un projet de piste cyclable en site propre entre Gesves et Faulx-Les Tombes (dans le bois de Gesves, rue Fau Saint Anne) fait l'objet d'une demande de subside dans le cadre du Plan Wallonie cyclable, ainsi que des parkings vélos à proximité des écoles et des commerces et une piste cyclable marquée rue Ry Del Vau.

A Gesves, la voirie est partagée entre les différents usagers et les voitures côtoient de plus en plus de vélos. Le respect des limites de vitesse est fondamental, ainsi que la distance de dépassement des cyclistes : 1 mètre en agglomération et 1,5m hors agglomération.

Automobilistes, piétons, cyclistes, quel que soit notre mode de déplacement, restons respectueux et courtois!





ATTENTION: METTEZ VOTRE DOGID À JOUR !!!

Depuis le 1er mai, les données de contact sur la puce de votre animal de compagnie ne sont plus accessibles au grand public sans votre autorisation, ceci, pour respecter la protection des données. Vétérinaires et refuges garderont cet accès via leur plateforme spécifique. Mais si votre chien s'échappe, il est important de pouvoir identifier au plus vite le propriétaire! Donc suivez dès à présent la simple formalité à remplir pour les chiens et les chats. Pour accepter que



vos données personnelles soient consultables, il faut vous rendre sur les sites internet DogID (online.dogid.be) et CatID (online.catid.be). Muni d'un lecteur de carte, de votre carte d'identité et de votre code pin, il vous faudra suivre plusieurs étapes et marquer votre accord pour que vos coordonnées soient publiques.

- Étape 1 : Vérifiez si votre numéro de registre national n'est pas déjà lié au numéro de votre chien.
- Étape 2 : Associez le numéro de registre national aux données de votre animal.
- Étape 3 : Rendez vos données visibles et corrigez-les si nécessaire (possible à partir du 1er mai).

Si vous n'y arrivez pas ou si vous n'avez ni accès à un ordinateur ou un lecteur de carte, votre vétérinaire peut vous y aider.

Petit rappel ...Identification des chiens et des chats...

L'identification et l'enregistrement des chiens sont obligatoires en Belgique depuis le 1er septembre 1998.

Si un chien naît à votre domicile et que vous avez l'intention de le garder, vous devez le faire identifier et l'enregistrer avant l'âge de **8 semaines**.

Si vous comptez vendre ou donner un chien, quel que soit son âge, vous devez au préalable le faire identifier et enregistrer.

L'obligation d'identification et d'enregistrement des chats domestiques est effective en Wallonie depuis le 1er novembre 2017. Si le chat est né avant cette date, identifier et enregistrer ne sont pas obligatoires mais vivement conseillé. Si le chat est né après le 1er novembre 2017, ces démarches sont obligatoires avant l'âge de 12 semaines et en tout cas avant que le chat ne soit donné ou vendu.

Pour les chats en provenance de l'étranger, identifier et enregistrer sont obligatoires dans les 8 jours de leur arrivée en Wallonie.

COMMENT SIGNALER UNE PANNE D'ÉCLAIRAGE PUBLIC?

1. Via le site internet d'ORES

Une application de signalement de panne est mise à votre disposition. Il vous suffit de vous rendre sur le site www.ores.be, de vérifier que vous êtes bien sur la page « Particuliers & Professionnels » (le titre apparait en bleu clair).

2. Via le numéro de dépannage 078/78.78.00

Les opérateurs encodent les informations relatives à la panne. Privilégier ce numéro ou votre commune pour signaler une avarie importante affectant une rue complète ou présentant un danger pour la circulation routière ou piétonne (passages piétons, sortie d'école,).

3. Via votre Administration communale

Par l'intermédiaire de Monsieur Jean-Paul Carré : Jean-paul.carre@gesves.be ou 083/670.219.

Pour faciliter la prise en charge du signalement, veuillez mentionner les éléments suivants :

- a) Le numéro d'identification du ou des luminaires concerné (s) qui se trouve sur une plaquette collée sur le poteau, à +/- 2m50 du sol et se présentant soit sous la forme de « 537/5 chiffres » soit sur une peinture pochée « K/6 chiffres ».
- b) A défaut, le lieu de la panne, le nom de la rue et le numéro de l'habitation la plus proche de la panne/luminaire défectueux.

LES ARRETES DE POLICE / ORDONNANCES DE POLICE

Il est indispensable que lorsque vous organisez une manifestation, une kermesse, une brocante, que vous réalisez des travaux de voirie, que vous réalisez des travaux sur votre propriété en limite de voirie (comme par exemple le sablage...), que vous deviez empiétez sur la voirie pour tout motif, de contacter le service communal traitant cette matière (voir coordonnées ci-dessous).

Les procédures de délivrance, les délais de demandes d'avis aux services administratifs et techniques (comme par exemple le Service public de Wallonie pour les routes régionales), à la police etc. peuvent être longs.

Dès lors, auriez-vous l'obligeance d'introduire vos demandes d'arrêté de police ou ordonnance dans un délai de minimum 15 jours, à **Madame Valérie BAYET** - valerie.bayet@gesves. be – 083/670.209 ; à l'aide du formulaire disponible sur le site internet de la commune : http://www.gesves.be/service-technique-2/ (dernière ligne intitulée : Arrêté de police – Document de demande d'arrêté de Police)

VOUS ORGANISEZ UN ÉVÈNEMENT ?VOUS AVEZ L'OBLIGATION DE LE DÉCLARER.

Vous devez savoir que lorsque vous organisez une soirée, un souper, un concert, un évènement sportif, ... vous devez préalablement introduire une demande d'organisation auprès de l'Administration communale.

Pour ce faire, vous pouvez vous rendre sur le site de la Commune www.gesves.be ou vous trouverez le formulaire à compléter (soit la demande d'organisation évènement public pour moins 500 participants ou le formulaire multidisciplinaire pour plus de 500 participants). Ce formulaire est à renvoyer au service autorisation dont les coordonnées sont reprises ci-dessous.

Le Bourgmestre, après concertation avec le poste de proximité de Gesves, marquera ou non son accord.

Pour toute information, nous vous invitons à prendre contact avec Madame Nathalie SEINE au 083 670 202 – nathalie.seine@gesves.be

VOIR ET ETRE VU: PIETONS, JOGGUEURS ET CYCLISTES: SORTEZ ECLAIRES



A l'automne, les journées sont de plus en plus courtes. Les cyclistes, piétons, joggeurs qui circulent sur les routes ne sont pas toujours visibles pour les automobilistes, même dans les rues avec éclairage public.



Alors, piétons, cyclistes et joggeurs... du coucher au lever du jour : ECLAIREZ-VOUS et BRILLEZ DE MILLE FEUX : gilets fluos, lampes de poche, lampes gsm, bandes réfléchissantes... tout est bon pour être vu !

MORT DE RIRE EVENTS PRESENTS PRESENTS ALLOWER HORROR GARDEN NIGHT Pour sa huitième édition, la maison de l'horreur vous propose de parcourir de nouveau un labyrinthe hanté encore plus impressionnant rempli de décors, d'acteurs bien décidés a vous faire mourrir de peur, de sons et lumières et de plus en plus de nouveautés. Une Organisation de Mort de rire ASEL: Be 0.889 9675 32

AGENDA ASSOCIATIF



BALADES DOMINICALES EN OCTOBRE ET NOVEMBRE 2021

Chaque dernier dimanche du mois, le Syndicat d'Initiative de Gesves propose une balade pédestre. Grâce au concours des bénévoles du SI Gesves, elles sont gratuites et guidées. Elles se veulent un moment familial, convivial, sans performance sportive.

Dimanche 31 octobre : départ à 14 heures devant l'église de Loyers Dimanche 28 novembre : départ à 14 heures devant l'église de Thon

Renseignements:

Eliane: 0477/76.73.21 - Yves: 0475/72.94.26



MANIFESTATIONS ET FESTIVITÉS

Les services administratifs et techniques de la commune soutiennent activement l'organisation des manifestations et des événements dans notre commune, comme :





La brocante de Faulx-Les Tombes organisée par la maison des jeunes



Le concours de pétanque organisé par l'asbl Mort de Rire





L'exposition « Regards de Femmes » organisée avec « Gesves en photos »



Les comptoirs gesvois, animés tout l'été par les associations sur la place communale»



La semaine de la mobilité, balade autour du Vicigal organisée en collaboration avec le GAL



Le « rallye de la mémoire »



La kermesse de Sorée organisée par la Jeunesse







Suivi des travaux d'aménagement de la Chaussée de Gramptinne à Gesves, menés par le SPW







Réfection d'abords de voiries suite aux inondations à Strud, Faulx-Les Tombes et Gesves



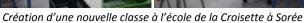




Aménagement en cours de divers locaux au RTG4 à Gesves pour accueillir la maison des jeunes, le magasin Tiers-Monde et l'Union des associations









Entretien des espaces verts et plaines de jeux

RÉOUVERTURE DU POINTPENSIONDE GESVES



Le Pointpension qui avait lieu chaque 1er vendredi du mois reprendra en toute sécurité à partir du vendredi 1er octobre 2021 de 10h à 11h30.

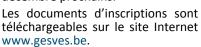
Nouveauté: Le Pointpension se fera uniquement sur rendez-

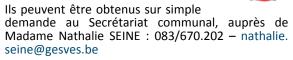
vous afin de vous éviter de devoir patienter. Pour prendre rendez-vous, téléphonez au numéro spécial pension 1765.

APPEL AUX EXPOSANTS MARCHÉ DE NOËL 2021

Réponse pour le 15 novembre au plus tard !

Cette année, c'est le village de Gesves qui accueillera le traditionnel marché de Noël organisé par la Commune de Gesves, les 18 et 19 décembre prochains.





Nous comptons sur votre originalité, votre bon goût et votre créativité pour que chaque stand représente aux mieux le caractère festif dans une ambiance musicale de Noël.

PLACE AUX JEUNES GESVOIX/PLACE AUX ENFANTS: "A LA RENCONTRE DE MÉTIERS ET DE LEURS ARTISANS"

Horaire et programme:

Vendredi 15 octobre

 Boum de l'entrée en secondaire : Jeunes qui ont fait leur entrée en secondaire en septembre 2021 19h – 22h sur invitation

Samedi 16 octobre

- Place aux enfants:

 A la rencontre des adultes
 à 12 ans
 8h30 16h
- Kino:
 Réaliser un court en 10h
 12 à 16 ans
 8h30 19h
- Critique de l'info : Outil ultime 16-18 ans 16h-18h
- Animation Stop-motion: 10-12 ans 16h-18h
- Animation micro-trottoir: 12-16 ans 16h-18h
- Projection des courts-métrages
 Et débat
 TOUS 19h 22h

Dimanche 17 octobre

Inauguration de l'espace Skate Park mobile (plus d'info en page 13)





COMMUNE DE GESVES



11 NOVEMBRE

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE

DIMANCHE 7 NOVEMBRE 2021 10H30 : PASSAGE DU RELAIS SACRÉ DEVANT L'EGLISE DE MOZET

JEUDI 11 NOVEMBRE 2021 10H30 : LA PAROISSE DE MOZET VOUS INVITE À UNE MESSE ET AU TE DEUM.

11H20 : DISCOURS DU BOURGMESTRE SUR LE PARVIS DE L'EGLISE ET DÉPÔT D'UNE GERBE AU

MONUMENT AUX MORTS

12H00 : Vin d'Honneur au Centre Récréatif de Mozet

CONCERT APÉRITIF DONNÉ PAR L'UNION CULTURELLE ROYALE FLT SOUS RÉSERVE DES DERNIÈRES MESURES LIÉES À LA SITUATION SANITAIRE.

LA CÉRÉMONIE SERA REHAUSSÉE PAR LA PRÉSENCE DES PORTE-DRAPEAUX

FINANCES COMMUNALES

Le Conseil communal a adopté au mois d'août, à l'unanimité, le compte communal 2020. Avec un résultat en boni de 201.000 euros à l'exercice propre, le compte permet un peu d'optimisme. Les dépenses de fonctionnement restent stables, démontrant l'effort constant des services communaux et la gestion en bon père de famille. La commune bénéficie également de la revalorisation de sa dotation régionale (fonds des communes) et la part de subsides dans le financement des projets est excellent.

La gestion prudente des finances porte ses fruits et les décisions prises au lendemain des élections étaient les bonnes : elles ont produit l'effet attendu et ont un caractère juste et équilibré. En contrepartie, les recettes liées aux taxes locales sont en diminution.

Néanmoins, les difficultés sont loin d'être écartées. La somme des recettes non perçues ces 10 dernières années est impressionnante : 500.000 euros devront être mis en irrécouvrables. Le taux d'endettement reste également très élevé : la part du remboursement de la dette dans le budget ordinaire (16%) constitue un handicap.

De plus, quelques éléments méritent notre attention :

- La crise sanitaire pourrait encore avoir un impact sur le rendement de l'Impôt des personnes physiques
- Les inondations risquent d'engendrer des frais conséquents imprévus
- Les dépenses de transfert liées à la zone de police risquent d'augmenter substantiellement
- Les dépenses de personnel ne cessent logiquement d'augmenter même si la commune fonctionne avec 6 équivalents temps plein de moins qu'en 2017
- Les sources de recettes sont relativement peu diversifiées et reposent essentiellement sur la fiscalité locale. Les ventes de bois et la taxe sur les éoliennes sont des apports non négligeables
- La charge des pensions des agents et la cotisation de responsabilisation exploseront dans les prochaines années
- Les taux d'intérêt restent très intéressants... jusqu'à quand ?

Plusieurs années successives de prudence seront donc nécessaires pour assainir la situation et enrayer l'accroissement de la dette.

Le Collège communal

Plus d'info? vous pouvez obtenir la présentation du Directeur

AVIS À LA POPULATION AIEG – RELEVÉ DES INDEX ÉLECTRICITÉ ENTRE LE 13 ET LE 29 OCTOBRE 2021

1. GESVES et FAULX LES TOMBES: pour exécuter ces relevés, nos agents doivent accéder aux branchements et donc pénétrer dans les immeubles. Aussi l'A.I.E.G. invite-t-telle chaque habitant de bien vouloir prendre ses dispositions pour que l'accès aux compteurs soit possible au cours de cette période.



Nous attirons votre attention sur le fait que nos agents sont susceptibles de se présenter tant en journée, qu'en soirée et les samedis. Ils sont en possession d'un badge d'identification avec photo au logo de l'AIEG.

En cas d'absence, l'A.I.E.G. remercie les habitants de lui renvoyer la carte déposée par ses agents par ses agents à A.I.E.G. rue des Marais 11 à 5300 ANDENNE. Ceux -ci peuvent également être transmis via notre site www.aieg.be

2. SOREE, HALTINNE et MOZET: un courrier sera adressé à l'ensemble des habitants avec un talon réponse vous invitant à renvoyer l'index d'électricité au plus tard pour le 29 octobre 2021.

Durant toute cette période, les relevés peuvent également être transmis via notre site www.aieg.be

Aucun index ne pourra être communiqué par téléphone

Si l'index n'est pas transmis pour le 29 octobre, une estimation automatique de la consommation 2021 sera faite et une rectification éventuelle de celle-ci devra être effectuée par la suite.



PLAN DE COHÉSION SOCIALE

APÉRO SOLIDAIRE LE SAMEDI 18 DÉCEMBRE DE 19H30 À 21H30

Lors du marché de Noël, le PCS de Gesves vous accueillera pour son traditionnel Apéro Solidaire. Si vous ne connaissez pas le principe, pas de souci, voici un petit éclaircissement; vous faites



généreusement un don d'une denrée ou d'un produit d'hygiène et en échange nous vous offrons un ticket qui vous permettra de déguster une boisson sur place.

Au plaisir de vous y rencontrer nombreuses et nombreux ...

UN PETIT RETOUR DE NOTRE 1ÈRE DONNERIE POUR LES FOURNITURES SCOLAIRES

Grâce à votre générosité et à nos bénévoles, nous avons fait plaisir à une vingtaine d'enfants et étudiants ... et pour cela merci!

D'ores et déjà vous pouvez bloquer dans vos agendas que chaque année, le dernier week-end du mois d'août, nous réitérons l'opération.



DATES DES BATTUES QUI AURONT LIEU DANS LES BOIS DE GESVES

Octobre :	
1/10/2021	Mozet - Commognes - Gueussaux - Paradis des lièvres
1/10/2021	Bois de Mont et Bois de Gramptinne
2/10/2021	Goyet et Strud (Bois Miller)
9/10/2021	Grand bois de Gesves + Bois voisin de l'Abbaye de Grand Pré
9/10/2021	Gesves - Bois Saint Jean et Bois voisin du monument RAF - Wagnée
9/10/2021	Faulx-Les Tombes – Strud (bois des facultés) – Maizeroûle
14/10/2021	Mozet - Commognes - Gueussaux - Paradis des lièvres
16/10/2021	Haut-Bois - Gesves
17/10/2021	Haut-Bois - Haltinne - Labas - Vieille Drève
24/10/2021	Mozet - Commognes - Gueussaux - Paradis des lièvres
30/10/2021	Bois de Sorinne la longue et Bois du Chauffage
31/10/2021	Reppe – Bois de Ladrée
Novembre:	
3/11/2021	Arville - Bois du Mont Sainte Marie, Roquimont et Là-haut
5/11/2021	Grand bois de Gesves + Bois voisin de l'Abbaye de Grand Pré
6/11/2021	Lieux-dits: « Pourrain » et « Houyoux »

Mozet - Commognes - Gueussaux - Paradis des lièvres 7/11/2021 7/11/2021 Goyet et Strud (Bois Miller) 10/11/2021 Sorée/Doyon 13/11/2021 Gesves - Bois Saint Jean et Bois voisin du monument RAF - Wagnée 14/11/2021 Mozet - Commognes - Gueussaux - Paradis des lièvres 19/11/2021 Bois de Mont et Bois de Gramptinne 20/11/2021 Haut-Bois - Haltinne - Labas - Vieille Drève 28/11/2021 Bois de Sorinne la longue et Bois du Chauffage 28/11/2021 Gesves - Bois Saint Jean et Bois voisin du monument RAF - Wagnée

Décembre :	
4/12/2021	Faulx-les Tombes – Strud – Maizeroûle
5/12/2021	Mozet - Commognes - Gueussaux - Paradis des lièvres
5/12/2021	Bois de Sorinne la longue et Bois du Chauffage
6/12/2021	Grand bois de Gesves + Bois voisin de l'Abbaye de Grand Pré
7/12/2021	Arville - Bois du Mont Sainte Marie, Roquimont et Là-haut
11/12/2021	Haut-Bois - Haltinne - Labas - Vieille Drève
11/12/2021	Haut-Bois - Gesves
11/12/2021	Reppe – Bois de Ladrée
17/12/2021	Goyet et Strud (Bois Miller)
18/12/2021	Gesves - Bois Saint Jean et Bois voisin du monument RAF - Wagnée
19/12/2021	Mozet - Commognes - Gueussaux - Paradis des lièvres
20/12/2021	Faulx-les Tombes – Strud – Maizeroûle
30/12/2021	Grand bois de Gesves + Bois voisin de l'Abbaye de Grand Pré

Dans un souci de sécurité et de qualité de service rendu à la population, le Service Public de Wallonie (Département de la Nature et des Forêts) a fixé de nouvelles règles pour la délivrance d'autorisations de balisage sur les chemins communaux.

Un délai de 2 mois pour le dépôt d'une demande d'organisation est obligatoire et non négociable pour les organisations futures. Ce laps de temps sera mis à profit pour faire toutes les vérifications et apporter les modifications aux tracés et/ou au timing si la situation l'impose.

Nous vous rappelons que toute circulation est interdite le jour des battues précitées, les panneaux d'interdiction de passage devront être apposés par les chasseurs dans les 48heures précédant l'entrée en vigueur de la mesure. Les panneaux devront être enlevés au plus tard dans les 24 heures suivant la fin de l'application de la mesure.

Pour tout renseignement, nous vous invitons à prendre contact avec Monsieur Quentin HOUSSIER, Agent des Forêts à Gesves. GSM: 0477 781 545.

Plus d'informations sur « La Circulation en Forêt » sur le site http://enforet. wallonie.be

UN OUTIL DE RÉSERVATION EN LIGNE POUR DES SALLES ET LE MATÉRIEL COMMUNAL

Votre commune a développé un outil de réservation en ligne de ses salles et du matériel communal mis à disposition de ses citoyens, de ses clubs et de ses associations et de ses services.

Ce logiciel de réservation en ligne est accessible sur le site internet de la commune via l'adresse suivante www.gesves.be.

Celui-ci vous permet de réserver en direct les salles et le matériel communal dont vous avez besoin et ce en fonction des disponibilités. Lors de sa réservation, l'utilisateur sera informé du coût de location et du transport, du montant de la caution, des dates de livraison et de reprise du matériel, des remises et reprises des clés des salles et de l'état des lieux.

L'utilisateur recevra directement une confirmation de sa réservation par courriel. Toute demande de location doit être faite au minimum 15 jours à l'avance. En deçà de ce délai, la réservation est impossible

Afin d'optimaliser cet outil et soulager les services communaux, nous vous invitons à utiliser celui-ci.

Toutefois, en cas de problème, de cas particuliers ou d'impossibilité d'utiliser les outils informatiques, Madame Nathalie SEINE reste à votre entière disposition (083/670.202 - nathalie.seine@gesves.be).

VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE

Lots de houppiers (à façonner) à vendre dans le bois de Gesves : 10€/stère

Lots de bois sur pieds à Mozet: 18€/stère

Contact: Quentin Houssier (agent DNF) - 0477/781.545



LE CONSEIL COMMUNAL SUR YOUTUBE

Depuis septembre, le Conseil communal est retransmis en direct sur YouTube. Vous pouvez donc suivre la séance de chez vous, sans vous déplacer. Vous pourrez même la visionner plus tard, si vous n'avez pas l'occasion de vous connecter au moment de la séance.

Vous retrouverez le lien YouTube sur notre site Internet <u>www.</u> gesves.be.

Les séances du Conseil communal se tiennent généralement le 4ème mercredi du mois.











Les articles des groupes politiques n'engagent que les auteurs.

ECOLO

<u>COLO-GESVES</u>

Les stigmates des inondations catastrophiques de cet été sont encore visibles. Mais, grâce à la solidarité des Gesvoises et des Gesvois, à l'action concertée des échevin(e)s Ecolo et RPGPlus et au travail du Cpas, les habitants sinistrés ont pu être soutenus. Encore merci à toutes celles et ceux qui se sont impliqués!

Bientôt 3 ans : avec Ecolo, ça bouge !

En décembre, cela fera 3 ans que la nouvelle majorité assume ses fonctions dans la gestion de la commune et la prépare aux défis de demain. Et, depuis le début de la législature, nos échevines Ecolo, Michèle Visart et Cécile Barbeaux, ont pris leurs responsabilités à bras le corps. Quelques exemples...

Place aux jeunes Gesvoix

Ecolo a souhaité donner la parole aux jeunes. C'est pourquoi, dans quelques jours, se tiendra à nouveau l'édition de « Place aux jeunes Gesvoix » dont les objectifs sont : laisser les jeunes s'exprimer, les soutenir dans l'acquisition de nouvelles compétences et visibiliser la réalisation de leurs projets!

Plantation de vergers

La commune poursuit son engagement à renforcer sa biodiversité, créer des lieux de convivialité et produire localement des fruits! Avez-vous déjà vu le nouveau verger planté sur le site de la Pichelotte?

Place à la mobilité verte

Les travaux de la chaussée de Gramptinne touchent à leur fin. Grâce à la ténacité de nos échevines, la mobilité active trouve pleinement sa place grâce aux nouvelles pistes cyclables. D'autres aménagements dans la commune sont programmés.

Avec ces quelques exemples de réalisations, nous souhaitons vous montrer que nous tenons les engagements annoncés dans notre programme électoral de 2018.

Vous souhaitez en savoir plus ou nous interpeller sur un thème qui vous tient à cœur? Vous souhaitez vous impliquer ou être informé du travail de nos échevines?

N'hésitez pas à prendre contact avec nous via le site www.gesvesecolo.be ou l'adresse mail ard@gesvesecolo.be.

GEM



Des ieunes actifs

Ces dernières semaines, nous avons tous pu constater que Gesves dispose de jeunes motivés, engagés et actifs.

À Faulx-les Tombes tout d'abord, où la brocante organisée par la Maison des jeunes falsitombienne fut une totale réussite, tant en nombre de brocanteurs que de visiteurs ou encore d'organisation.

À Mozet ensuite, la Jeunesse a enfin pu inaugurer son nouveau local, dossier que nous avons élaboré et qui a pu être réalisé grâce à la parfaite collaboration des ouvriers communaux et des jeunes euxmêmes.

À Sorée, le 3e week-end de septembre a été l'occasion de la 42e édition de la kermesse annuelle. Un moment, comme toujours, convivial pour l'ensemble des soréens, tandis qu'une semaine plus tard, c'était au tour de la Maison des jeunes de Gesves d'ajouter sa pierre à l'édifice d'une kermesse de Gesves, placée sous le signe des retrouvailles.

Enfin, début octobre, nous avons pu assister à la naissance de jeunes producteurs et metteurs en scène avec la diffusion de leurs clips vidéo engagés lors de l'évènement « Place aux Jeunes Gesvoix ».

Ceci, sans oublier les nombreux jeunes qui font partie de diverses associations, comme le Patro de Gesves, l'unité scout Gesves-Samson, l'asbl MDR Event, nos clubs sportifs, etc. qui aident notre jeunesse à s'investir quotidiennement.

+ 951.500€ d'impôts entre 2017 et 2020.

Si le compte communal pour l'exercice 2020 fait apparaître quelques éléments positifs, comme l'appel aux subsides d'autorités supérieures pour financer des dépenses d'investissements, ou encore le recours à l'emprunt à taux favorable, il nous fait toutefois constater une augmentation importante de l'imposition à Gesves.

En effet, suite à l'augmentation de l'Impôt des personnes physiques (IPP) et à l'augmentation des centimes additionnels au Précompte immobilier (PRI), décidées toutes les deux par la nouvelle majorité RPG-Ecolo, le compte 2020 montre une augmentation de l'impôt de 951.500€ entre 2017 et 2020.

En d'autres termes, pour chaque habitant de plus de 18 ans, cela représente en moyenne une charge supplémentaire de 175€ par an par rapport à 2017.

RPGPLUS



Rassemblement Pluraliste Gesvois

Une nouvelle vie pour le RTG4

Le bâtiment RTG4 (rue Ry del Vau à Gesves) a bénéficié d'importants travaux de rénovation. La toiture a ainsi été entièrement remplacée par les ouvriers communaux, permettant d'accueillir la maison des jeunes de Gesves, le magasin Tiers-Monde ainsi que l'Union des Associations, aux côtés de la Croix-Rouge, des Compagnons du Samson et de Cocoricoop.

Un Plan de Cohésion sociale (PCS) dynamique

Soutenue par plusieurs bénévoles du PCS, la première « donnerie scolaire » a été organisée à la fin du mois d'août. Une vingtaine de familles gesvoises ont ainsi pu bénéficier de matériel de qualité pour la rentrée. Le PCS a également organisé un apéro solidaire dans le cadre de la kermesse de Gesves et récolté des vivres non périssables pour les personnes en difficulté. Le projet de création de réseaux de « voisins solidaires » est également sur les rails (infos à suivre).

La chapelle du Pré d'Amite

Les travaux de rénovation de la chapelle du Pré d'Amite se terminent. Menés en collaboration avec la Fabrique d'église, ils permettront de disposer d'un lieu d'accueil pour des manifestations socio-culturelles.

Le Conseil communal rediffusé en direct

En raison de la situation sanitaire, le Conseil communal se tenait depuis quelques mois en vidéo-conférences, rediffusées sur Internet. Vu le succès de cette démarche, le Collège communal et les services communaux se sont mobilisés pour permettre la rediffusion malgré le retour en « présentiel ». Depuis le mois de septembre, vous pouvez suivre les débats en direct depuis chez vous ou revoir la séance quand vous le souhaitez sur Youtube.

Notre groupe soutient activement ces projets permettant de rendre notre commune toujours plus transparente, conviviale et solidaire.



Onglerie Pédicurie médicale Beauté du regard Soin visage Massages **Epilations**

Sur rdv: 0472 402 209



Installé depuis janvier 2019, l'institut se situe dans un cadre calme, facile d'accès et doté d'un parking aisé.

Grâce à mes études d'esthéticienne et à plusieurs formations de perfectionnement, je vous propose un large choix de soins esthétiques et de bien-être.

Je me ferai un plaisir de vous accueillir afin de vous chouchouter.

Marie

Chemin d'Arville, 9A - 5340 Faulx-les-tombes





Thalgo



www.pf-thierrycals.be info@pf-thierrycals.be 085 / 61 14 39



FUNÉRARIUM DE GESVES

Rue Baty Pire 11 A - 5340 Gesves

FUNERARIUM & BUREAU

Chaussée de Ciney 350 - 5300 COUTISSE/ANDENNE



Chauffage • Sanitaire • Pompes à chaleur Panneaux solaires thermiques

O83/67 74 67 0474/60 84 83

Rue Petite Gesves. 25 - 5340 GESVES

marctremblez@gmail.com

www.chauffage-tremblez.be



Endroit bucolique

Terrasse extérieure et intérieure

Tea room





Tous les produits proposés "maison" sont réalisés sur place. Les crèmes glacées, les crêpes ainsi que les gaufres sont fabriquées avec les produits frais de la ferme familiale (lait frais, crème fraîche, oeufs,...).

Ouvert:

vendredi - samedi - dimonche de 14h30 à 18h00

Le distributeur est ouvert 24h/24h et 7jours/7. Il y a des pots individuels, des coupes et des boîtes.

lapausegivree@gmail.com



60 places de parking OUVERT NON-STOP

OUVERT:

Le lundi de 12h à 19h Du mardi au samedi de 8h30 à 19h Le dimanche et jours fériés de 8h30 à 12h30

Rue de Ciney, 179 • OHEY • 085/61.17.42









